

→ LA VOIX DE LA RAISON

Enfin l'IFEC s'est rallié à la position de la grande majorité de la profession, portée par ECF, pour convenir d'un accord avec les OGA dans un esprit de partenariat et de respect mutuel.

Grâce à un vote unanime des élus du Conseil Supérieur, lors de la session du 8 juillet, la profession est dorénavant plus forte et plus unifiée pour affronter le sujet du visa fiscal à partir du 1^{er} janvier 2010.

Ce vote est le résultat concret de la nouvelle politique pour la profession menée au CSO.

ECF reste attentif aux intérêts et à la sérénité des cabinets.